

---

ALISSA COOPER :

Donc, je pense que nous pouvons commencer. Nous avons aujourd'hui un ordre du jour qui, à mon avis, pourrait s'avérer assez chargé.

Le premier point de l'ordre du jour, comme vous pouvez le voir dans la salle virtuelle d'Adobe Connect, est la mise à jour concernant le secrétariat. Je pense que comme tout le monde l'a vu, et cette information est désormais publique, nous avons complété le processus de passation de contrat avec un nouveau contractant pour le secrétariat, le chapitre de Singapour de l'ISOC, et nous sommes ravis que ce processus soit complété. Bien que cela ait prit un peu plus de temps que nous l'avions prévu, je pense que nous avons réalisé des progrès importants quant à la transition au nouveau secrétariat.

Je voulais remercier personnellement toute les personnes qui ont participé au processus, que ce soit au sein de l'ICG, Adiel pour son leadership du sous-groupe, Jean-Jacques, Russ et Mohamed pour votre travail, Patrik pour votre soutien en tant que co-président, ou que ce soit les membres de l'ICANN qui ont participé - vraiment, un grand merci à vous tous.

D'abord, Je voulais simplement que les gens sachent que nous avons deux membres du nouveau secrétariat qui participent aujourd'hui à cette téléconférence avec nous, Jennifer Chung et Yanis Lee. Jennifer et Yanis, aimeriez-vous prendre la parole pour nous dire bonjour, vous présenter et nous faire savoir que vous êtes là ?

---

*Remarque : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.*

---

JENNIFER CHUNG : Bien sûr. Merci beaucoup, Alissa. Bonjour à tous les membres de l'ICG et à vous tous. J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont partie de ce processus.

Je m'appelle Jennifer Chung et je suis membre de l'équipe de secrétariat du chapitre de Singapour de l'ISOC qui est chargé maintenant de soutenir [l'ICG]. En fait, je suis basée à New Jersey, aux États-Unis. Ma collègue, Yanis Lee, prendra brièvement la parole pour vous dire où elle est basée.

YANIS LEE : Bonjour à tous. Merci, Jennifer. Je serais en fait basée à Singapour. Je ferais la navette entre Singapour et Hong Kong, et je suis très heureuse d'être à votre service.

HOMME NON IDENTIFIÉ : [langue étrangère]

ALISSA COOPER : Il paraît que nous avons l'un des interprètes sur la ligne principale. Je n'en suis pas sûre.

Merci, Jennifer et Yanis. Nous serons bien plus en contact avec vous au fur et à mesure que nous allons de l'avant. Adiel, voulez-vous dire quelques mots au sujet de la sélection du secrétariat ?

Est-ce que nous avons déjà Adiel en ligne ? Ah, peut être que nous n'avons pas encore Adiel en ligne. Nous pouvons revenir à Adiel lorsqu'il

---

se joindra effectivement à la téléconférence. Je pensais qu'il y participait déjà. Pour une raison que j'ignore, je ne réalisais pas que son nom ne figurait pas encore et j'espérais qu'il puisse aborder un peu ce processus.

La seule autre remarque que j'avais à propos du secrétariat était que, de toute évidence, il y a toute une série de détails à mettre au point en termes d'attribution des responsabilités. Nous compterons toujours sur l'ICANN pour un nombre de services différents, notamment les frais de déplacement, l'interprétation, la traduction, et autres choses de ce genre.

Nous, les membres de l'équipe de direction, allons transmettre au fur et à mesure que nous progressons beaucoup plus d'information sur cela à l'ensemble de l'ICG et aux autres, afin de préciser qui sont les personnes ressources à contacter selon le cas et ce à quoi vous devriez vous attendre. Nous n'avons pu cependant préparer cela pour aujourd'hui parce que le contrat vient d'être conclu.

Je vois trois mains qui se lèvent pour se joindre à la liste d'attente des intervenants. Jean-Jacques, allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. Bonne année à tous.

Trois points. Premièrement, je voudrais vous féliciter pour la sélection de l'unité qui remplira le rôle de secrétariat et souhaiter la bienvenue à ses représentants présents ici ce soir.

---

Deuxièmement, j'ai effectivement une remarque. Je ne citerais bien entendu ni le nom d'organisations ni d'individus, mais si j'ai bien compris, le retard était principalement dû à quelque chose qui n'avait pas été correctement organisé au sein de l'ICANN. J'entends par là le remplacement d'une personne qui, pour des raisons personnelles parfaitement compréhensibles, a dû s'absenter pour une période assez longue. Durant cette période, la procédure pour aller de l'avant et contacter l'entité sélectionnée fut négligée.

Je tiens à dire cela parce que je ne voudrais pas que l'un d'entre nous garde l'impression que le sous-comité dirigé par Adiel et dont j'étais membre n'ait pas accompli le nécessaire. J'estime que nous devons en tirer une leçon qui est la suivante et que je dirais volontiers à tous [inaudible] ICANN, dans des situations pareilles, un remplacement ou un mandataire devrait être fourni compte tenu des risques.

Troisièmement, je m'attends à ce que le secrétariat soit pleinement opérationnel à compter d'aujourd'hui. Il est dommage que nous n'ayons pu être en mesure de [inaudible], mais le moment d'examiner les contributions pour un plan de transition est arrivé pour nous, et le soutien que nous fournira le secrétariat représente une contribution précieuse. Oui.

ALISSA COOPER :

Merci, Jean- Jacques.

Je vois qu'Adiel semble être en ligne, et je pense que nous devrions lui passer la parole au cas où il avait quelque chose à dire. Adiel, nous

---

venons de présenter le nouveau secrétariat et je me demandais si vous souhaitiez dire quelques mots à ce propos.

Si vous avez l'audio, qui pourrait ne pas être disponible en cas de cyclone. Oh la la ! Adiel, faites nous savoir si vous arrivez à vous connecter par audio, et si vous souhaitez contribuer à la discussion concernant le secrétariat, nous pourrions sûrement vous ajouter à la file d'attente des intervenants.

Mais je vois que Patrik est le suivant dans la liste.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Oui. Alissa, je tiens à souligner ce que vous avez dit par rapport à un nombre des choses pratiques qui vont se produire.

Bien que vous ayez abordé cela dans le cadre d'un courrier électronique, je voudrais mentionner explicitement que l'une des choses qui vont changer et qui doivent changer concerne les noms de domaines que nous utilisons actuellement, y compris le nom de domaine que nous utilisons pour la liste de diffusion. Donc, vous verrez un changement dans l'adresse de messagerie que nous utilisons pour communiquer, et c'est le message le plus important, qu'un jour nous allons changer de l'ancienne liste à la nouvelle, et que le dernier message sur la liste que nous avons utilisée aujourd'hui sera fondamentalement l'information portant sur la nouvelle liste. Par conséquent, si vous ne commencez pas à lire l'autre liste de diffusion et mettre à jour vos filtres, vous risquez de ne pas recevoir certaines communications.

---

C'était la seule chose que je souhaitais dire ; vous recevrez le reste par courrier électronique. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Patrik. Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Bonne année à vous et à tout le monde, Alissa.

J'ai demandé d'inclure dans l'ordre du jour un seul élément, à savoir le rapport succinct des agents de liaison de l'ICG au sein du CCWG et du CWG – un rapport extrêmement bref. Le fait qu'ils présentent des rapports est très important, du moins lorsqu'il y a quelque chose à discuter qui concerne l'ICG. Mais ne pas faire des rapports, mais des questions importantes exigent des décisions ou des mesures au cours de cette réunion de l'ICG. Donc je souhaite savoir si vous avez fait cela ou pas. Merci.

ALISSA COOPER : Oui, Kavouss. Considérons cela comme un élément qui fait partie des mises à jour sur le processus communautaire. Je vais juste dire quelques mots au sujet des mises à jour sur le processus communautaire, mais je pense que ce point sera le point principal. Merci.

Il semble qu'Adiel a un microphone maintenant. Adiel, voulez-vous ajouter quelque chose avant de conclure la conversation au sujet du secrétariat ?

---

D'accord. Il paraît que nous avons encore des difficultés en matière d'audio. Nous espérons pouvoir revenir à Adiel à un stade ultérieur de la téléconférence si nous arrivons à assurer sa connexion audio.

Je pense qu'à présent nous pouvons passer à l'approbation du procès-verbal de la téléconférence du 10 décembre. Vous pouvez voir le procès-verbal sur Adobe Connect. Samantha l'a partagé sur la liste il n'y a pas si longtemps je crois, hier peut-être, ou plus récemment selon votre fuseau horaire. J'espérais pouvoir approuver ce procès-verbal aujourd'hui, si possible.

Veillez le signaler si vous sentez que vous avez besoin d'y consacrer plus de temps. Sinon, j'aimerais savoir s'il y a des objections à l'approbation, aujourd'hui, du procès-verbal du 10 décembre.

Jean-Jacques.

ADIEL AKPLOGAN : Bonjour. Vous m'entendez bien ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. Je demande quelques minutes supplémentaires afin que je puisse repasser en revue le rapport de Samantha. Merci.

ADIEL AKPLOGAN : Bonjour.

---

ALISSA COOPER : Oui. Nous pouvons vous entendre, Adiel. Pouvez-vous nous entendre ?

ADIEL AKPLOGAN : Oui. Je peux vous entendre.

ALISSA COOPER : Une seconde.

Juste pour que je puisse comprendre, vous conviendrait-il, Jean-Jacques, de fixer le délai à demain pour approuver les procès-verbaux, dans 24 heures ? C'est bon ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Ce sera très bien. Mais en fait, je ne demandais pas plus que cinq ou 10 minutes en plus maintenant.

ALISSA COOPER : Ah, d'accord. Donc peut-être que nous pourrions y revenir à la fin de la téléconférence.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci.

ALISSA COOPER : Bien sûr. Adiel, veuillez prendre la parole.



---

ADIEL AKPLOGAN :

Merci. Merci, Alissa. Je ne vais pas dire grand-chose parce que je n'ai pas vraiment suivi la première partie de la téléconférence en raison de problèmes de connectivité. Mais je suppose que vous avez déjà présenté le rapport final sur le secrétariat.

Je tiens simplement à reprendre ce que vous avez dit et remercier tous les membres du panel ainsi que toutes les autres personnes qui ont offert leur soutien tout au long du processus. Les détails en matière de logistique sont en cours de préparation.

Je n'ai pas suivi le début, donc je ne peux plus rien ajouter à cela maintenant. Merci.

ALISSA COOPER :

OK, merci. Merci pour tout le travail que vous effectuez sur ce point-là.

Je crois que nous pouvons passer au processus de consolidation et de finalisation de la proposition. Alice, la fiche d'évaluation serait peut-être la meilleure chose à examiner. Eh bien, examinons d'abord le processus, et peut-être qu'ensuite nous pourrions examiner la fiche d'évaluation.

Donc nous avons ce processus de consolidation et de finalisation que nous avons convenus il y a quelques semaines, et nous avons eu une conversation sur la liste de diffusion déclenchée par le fait que nous avons reçu la première mission communautaire, la soumission des paramètres de protocole. Nous avons eu quelques discussions sur la manière de procéder à la révision de cette soumission et des autres propositions que nous nous attendons à recevoir dans l'avenir. Je pense qu'au point où nous en sommes dans cette conversation, il semblerait

---

qu'une majorité souhaite qu'il y ait plusieurs personnes chargées de réviser chacune de ces soumissions.

Il y a du bruit de fond qui nous parvient de la ligne d'un participant. Je ne sais pas exactement de chez quel participant.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Alissa, il y a un bruit émis par le système.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Je dirais un effet Larsen, également. Pourriez-vous désactiver soigneusement tous vos microphones, s'il vous plaît ?

ALISSA COOPER : Merci beaucoup.

À mon avis, il semblerait que nous sommes d'accord en général pour avoir plusieurs personnes examiner chacune de ses propositions, par cela je veux dire examiner en fait la première partie du processus que nous avons défini, et avoir plusieurs personnes considérer chacun des points que nous souhaitons évaluer dans le cadre de cette première partie. Je pense que nous sommes d'accord sur le fait que nous voulons que plusieurs personnes soient chargées de le faire ; nous sommes tout simplement en train d'en discuter les mécanismes.

J'ai entendu deux propositions différentes. L'une d'entre elles consiste à avoir une personne réviser les différents points de la première partie, compléter la fiche d'évaluation que j'ai préparée avec Joe, et en

---

partager le résultat avec le groupe. Ensuite, nous pourrions avoir d'autres examinateurs qui complètent la fiche d'évaluation en entier et effectuent une évaluation approfondie, ou qui envoient tout juste des commentaires en utilisant comme donnée l'évaluation de l'examineur initial.

Puis j'ai vu un modèle différent qui consiste à désigner trois, quatre ou cinq personnes afin que chacune effectue un examen approfondi, complète la fiche d'évaluation de chaque proposition et en partage le résultat avec l'ICG. Tout le monde est invité à effectuer ce genre d'évaluation à tout moment, bien entendu, mais je voulais m'assurer que nous ayons, au minimum, suffisamment de personnes qui examinent les différentes propositions et vérifient que tous les critères que nous avons fixés aient été respectés.

Donc ce que je voudrais vraiment obtenir de cette conversation serait de déterminer si nous souhaitons qu'une seule personne soit responsable de faire cela pour chacune des propositions ? Cette personne, devrait-elle avoir été étroitement associée à la proposition, ou devrions-nous avoir des sous-groupes qui s'en chargent et s'occupent d'effectuer des examens approfondis ?

Je vous invite à nous communiquer vos réflexions sur cette question. Je vois que Kavouss demande la parole.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. J'ai envoyé une réponse à cet égard.

---

Bien que nous ayons pleinement confiance en la personne du représentant de la communauté opérationnelle pour compléter la fiche d'évaluation, nous considérerons que les personnes rédigeant le rapport ne devraient pas être les mêmes que celles qui l'approuvent. Donc les personnes qui préparent la fiche d'évaluation ne devraient pas venir de la communauté ; ils devraient être impliqués, sans pour autant être les seuls. Ce travail devrait se composer d'une équipe ou d'un groupe de deux ou trois personnes. Il devrait y avoir une évaluation collective, et non pas une évaluation effectuée par une personne appartenant à la communauté opérationnelle ou quelque chose de ce genre.

Cela n'a rien à voir avec un manque de confiance. Nous accordons une confiance totale à tous le monde, mais je pense que c'est la situation. Je ne veux pas donner d'exemple, mais je pense qu'il devrait y avoir au moins deux ou trois personnes ici qui complètent la fiche d'évaluation, et qu'ils appartiennent non seulement à la communauté qui a préparé le rapport. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Lars ?

LARS LIMAN :

Je soutiens la notion de Kavouss. Je soutiens une proposition que j'ai vue sur la liste et qui consistait à avoir quatre personnes. L'une de ces personnes aurait été étroitement impliquée dans l'élaboration de la proposition. La présence de cette personne au sein de ce petit groupe serait justifiée par son aptitude à clarifier tout malentendu, conflit, ou parties qui portent à confusion. Une seconde personne connaîtrait bien

---

les procédures utilisées au sein de ce groupe mais n'a pas participé activement à l'élaboration de la proposition, et deux autres personnes enfin qui n'ont pas participé à ce groupe en particulier, le groupe ayant élaboré la proposition.

Je trouve que cette idée est excellente et je la soutiens sans réserve.  
Merci.

ALISSA COOPER :                      Merci. Milton ? Je demande à tous les autres participants de bien vouloir désactiver vos micros. Merci.

MILTON MUELLER :                    Bonjour. Le micro de mon téléphone était désactivé. Pouvez-vous tous m'entendre ?

ALISSA COOPER :                      Oui. Nous pouvons vous entendre.

MILTON MUELLER :                    D'accord. Je ne sais pas vraiment pourquoi nous estimons nécessaire d'être si formaliste en sélectionnant les personnes chargées d'examiner ces propositions. Il me semble que chaque personne qui souhaite et peut le faire, devrait le faire, pour chacune des propositions.

Je veux dire qu'il n'y aura que trois propositions. Chacune d'entre elles nécessitera un engagement intense, et il me semble que certaines personnes pourraient ne pas souhaiter s'engager envers l'ensemble des

---

propositions. Mais je ne vois pas non plus pourquoi qui que ce soit devrait être empêché de les lire.

Si vous désirez qu'une personne soit responsable de la compilation des contributions des différents membres de l'ICG, je peux en comprendre la nécessité. Mais pourquoi voudrions-nous limiter le nombre de personnes qui vont effectivement examiner ses propositions ?

ALISSA COOPER :

Merci, Milton. De mon point de vue, Je dirais que je souhaitais le contraire, à savoir, m'assurer que nous ayons un minimum de personnes comptant effectuer ces examens. Cela peut sembler évident, et les gens pourraient dire « Ah, mais bien sûr. Je m'attends à ce que chacun effectue ces examens ».

Mais d'après mon expérience, espérer que les gens fassent quelque chose au lieu de rédiger leur nom et de leur dire que nous attendons leurs apports, ou solliciter à la base des bénévoles, comporte des risques. Je visais donc bien plus un seuil minimal qu'un seuil maximal.

Je suis entièrement d'accord avec vous. Je pense que chaque personne qui souhaiterait effectuer ces examens devrait le faire. Mais je voulais également m'assurer d'avoir des personnes provenant de différentes parties de la communauté effectuant les examens, si c'est ce que souhaite le groupe.

J'étais également motivée pour fixer un délai afin que les gens qui souhaitent pouvoir contribuer à une discussion de groupe plus approfondies sachent ce qu'ils devraient faire et à quel moment le faire.

---

Donc je suis d'accord qu'il ne devrait pas y avoir de limite par rapport aux personnes qui effectuent les examens, mais je proposais d'avoir un groupe-noyau composé d'un nombre minimum de personnes auxquelles est confiée cette tâche afin qu'ils sachent ce qu'ils sont censés faire.

Je vois Manal et puis Yari.

MANAL ISMAIL :

Merci, Alissa. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Milton. Je comprends votre point ; vous essayez d'assurer un nombre minimal d'examineurs. Cependant, je voudrais aussi encourager l'équipe entière de l'ICG et autant de membres que possible à examiner ces trois propositions. Je considère que les différents points de vue, les différents niveaux d'engagement et les différents vécus sont des éléments nécessaires au processus d'évaluation.

Je serais un peu souple par rapport à la personne qui s'attaquera en premier à la fiche d'évaluation, mais je tiens à encourager tous les membres à examiner les propositions et formuler des commentaires sur les fiches d'évaluation. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Jari ?

JARI ARKKO :

Oui. Je voulais dire qu'à mon avis, l'exigence minimale devrait être d'avoir pour chacune de ces propositions à la fois des personnes qui ont

---

participé à son élaboration et des personnes qui n'ont pas participé. Je pense que tout le monde est d'accord à cet égard ; et de préférence, plus que deux personnes.

Mais j'aimerais proposer également qu'il serait inutile pour nous de définir des règles rigide déterminant quel membre de cette équipe sera, en fait, chargé de l'examen initial de chaque partie ou des étapes suivantes. Cela revient à l'équipe. Et je m'attends à ce que, dans des circonstances normales, une personne prenne un stylo pour se charger d'examiner la première version et que les autres fassent les corrections nécessaires par la suite. Sinon, l'équipe ne serait pas en train d'effectuer son travail. Donc je pense que la question clé est d'avoir suffisamment de personnes au sein de cette équipe.

ALISSA COOPER : Merci. Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Je suis d'accord avec tout le monde. Nous devrions avoir une équipe avec un minimum de personnes impliquées dans l'élaboration de la proposition et un minimum de personne non impliquées, sans fixer de limites et en permettant à tous les membres de participer. Je crois qu'il s'agit d'un plan d'action approuvé. Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Donc nous semblons être assez d'accord à cet égard. Je suppose que ma question est la suivante. Il me semble que nous avons déjà un groupe-noyau composé d'un nombre minimum qui s'est porté



---

volontaire pour les paramètres de protocole, la proposition que nous avons actuellement reçue, et ce groupe se compose de Jean-Jacques, Milton, Jari et Keith Drazek. Donc ces personnes étant à l'aise pour effectuer en quelque sorte l'examen, vous pouvez déterminer vous-mêmes si vous souhaitez utiliser la fiche d'évaluation ou la manière dont vous préféreriez l'utiliser, ou bien si vous souhaitez travailler ensemble sur une seule fiche ou remplir des fiches séparées ; je crois que nous pouvons vous laisser déterminer cela par vous-mêmes.

Mais je suis curieux de savoir si l'une de ces personnes s'oppose à cela et ne participera pas à l'examen. Toutes les autres personnes qui souhaitent participer à l'examen des propositions devraient, bien entendu, le faire et nous informer qu'elles vont le faire.

Puisque personne ne s'y oppose, je crois que nous allons aller de l'avant avec ce plan. J'ai proposé la date limite du 26 janvier pour obtenir une rétroaction substantielle parce que notre prochaine téléconférence est fixée pour le 28 janvier. J'aimerais bien que les examens soient effectués d'ici-là, et je vous serais reconnaissant de nous faire savoir si vous ne pensez pas pouvoir respecter ces délais, du moins pour ces quatre personnes.

Je consulte notre session de chat et je pense que nous pouvons obtenir une idée claire du nombre. Je sais que certaines personnes ont affirmé être en mesure de faire les numéros et les paramètres de protocole, et j'ai essayé moi-même de manière un peu arbitraire d'établir le nom des personnes afin d'avoir une idée claire de leur nombre lorsque nous obtiendrons la proposition des numéros.

---

Sur ce, je pense que nous devrions passer à la planification de l'ICANN 52, le point suivant de notre ordre du jour.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Merci beaucoup, Alissa. Comme vous le savez tous, la sélection du secrétariat a été finalisée il y a juste quelques jours, et c'est pour cette raison que nous n'avons pas pu faire grand chose par rapport à la planification de ces séances. Vous recevrez plus de détails d'ici quelques jours par courrier électronique, notamment l'ordre du jour proposé pour la réunion de vendredi/samedi.

Nous avons reçu de nombreuses questions visant à savoir si nous allons utiliser les deux jours. Pour votre information, ma réponse a été la suivante ; nous devons procéder avec un plan pour utiliser les deux journées. Nous ne saurons, cependant, avant la fin de la journée du vendredi si nous allons effectivement utiliser la journée entière du samedi, jusqu'au soir, car cela dépend des conditions météorologiques. Je pense qu'il est vraiment très important que nous soyons en mesure d'avancer avec l'ordre du jour que nous nous sommes fixés, quel qu'il soit.

D'autre part, je vois des personnes, des membres de l'ICG, qui ont commencé à remettre certaines choses qu'ils avaient planifiées pour vendredi et samedi au moins jusqu'au samedi après-midi. Nous allons donc voir ce que nous allons utiliser, et nous vous en dirons davantage par courrier électronique.

L'autre chose que je tenais à vous dire est que nous avons demandé d'avoir une séance semblable à celle des deux dernières réunions. Nous

---

avons reçu l'appel pour la réunion de l'ICG qui sera cette fois au début de la semaine plutôt qu'à la fin de semaine. Nous avons un accord préliminaire pour une réunion lundi, après la séance d'ouverture.

L'idée que nous avons proposée, et vous le recevrez par courrier électronique dans quelques heures, était de diviser la séance en quatre créneaux horaires différents. Chacun de ces créneaux horaires devrait être entre 30 et 45 minutes. Nous sommes en train d'examiner exactement combien de temps cela représente. Je propose d'utiliser les premiers trois créneaux horaires de la façon suivante.

Tout d'abord, un créneau réservé à chaque communauté opérationnelle afin de l'utiliser pour sa proposition. Leur manière d'utiliser ce laps de temps dépendra, bien entendu, en partie, de leur progrès par rapport à leur propre processus. Ensuite, nous utiliserons le quatrième créneau pour les représentants des trois communautés et de lister chez ; ainsi, nous quatre seront sur le podium en train de modérer, gérer et répondre aux questions des participants.

Comme je viens de vous le dire, voici le plan général proposé, composé de quatre créneaux horaires de 30 à 45 minutes chacun.

En ce qui concerne l'aspect logistique de la réunion, nous ne serons pas en mesure d'avoir l'ensemble des membres de l'ICG sur le podium. Je comprends tout à fait qu'il s'agit d'une demande faite par l'ICG lors de la réunion précédente, mais tout simplement en raison de la logistique du podium et du fait que nous débuterons directement après la séance principale, il n'y aura d'espace que pour environ dix places, donc dix personnes sur le podium. Étant donné que chacune des communautés

---

opérationnelles aura probablement deux sièges, nous envisageons la possibilité de ne pouvoir avoir qu'un nombre très restreint de membres de l'ICG sur le podium.

J'ai l'intention de proposer toutefois que les membres de l'ICG soient proches du microphone afin de pouvoir répondre aux questions que les participants pourraient potentiellement poser, et cela à partir du microphone mis à la disposition du public. C'est une chose sur laquelle nous travaillons, qui vaut la peine de faire ensemble avec à la fois l'ICANN et le nouveau secrétariat. Vous verrez donc plus à ce sujet dans un courrier électronique.

C'était tout. Y a-t-il des questions ou des commentaires à ce sujet ? Je vois Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui, Patrik. Merci beaucoup.

Je ne suis pas sûr de vous avoir bien compris. Si nos collègues sont d'accord, je propose que nous ayons des heures de travail prolongé pour la première date du 6 février, car ceci est essentiellement assez important.

Nous ne voulons pas tout reporter au deuxième jour, etc. Donc peut-être que les membres pourraient se mettre d'accord dès maintenant pour travailler de manière intensive le premier jour, au-delà des heures de travail définies. Je ne sais pas quelle heure vous aviez déjà établi pour cela – 17 h. Mais nous devrions travailler un peu plus longtemps.

---

J'espère qu'on pourra se mettre d'accord sur ce point, car il est important. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Je pense que c'est une bonne proposition. Tel que cela se présente aujourd'hui, nous avons prévu de nous réunir de 9 à 17 heures, les deux jours. C'est le calendrier que nous nous sommes fixés. A mon avis, ce serait une bonne idée que les personnes qui peuvent travailler également dans la soirée puissent s'arranger pour le faire. En revanche, je sais que certaines personnes, moi-même inclus, avons d'autres engagements pour la soirée du vendredi que nous ne pouvons remettre.

Cela dit, simplement parce que certaines personnes ne peuvent assister à la réunion, tout comme d'autres le peuvent durant la soirée, et tout comme certaines personnes auront à se déplacer durant la journée, nous devons simplement profiter du temps que nous avons en conséquence. Mais oui, Kavouss, je trouve que c'est une bonne idée de demander aux gens de bien vouloir travailler aussi dur et aussi longtemps que possible le premier jour.

Cela dit, nous ne serons pas en mesure de travailler en tant qu'ICG, mais nous pourrions avoir des groupes de travail ou des sous-groupes travailleront dans la soirée. L'ICG proprement dit ne pourra certainement travailler que de 9h à 17h.

Je vous remercie quand même pour votre proposition que je mentionnerai explicitement dans le courrier que je vais envoyer. Joseph ?

ALISSA COOPER : Patrik, je vois encore plusieurs personnes dans la file d'attente des intervenants, y compris moi-même.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Oui. Oui. Joe ?

ALISSA COOPER : Vous vouliez l'afficher ? J'ai vu que James était le suivant.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Oh, excusez-moi. Oui, James.

JAMES BLADEL : Bonjour. Merci, Patrik et Alissa. Je suis désolé pour le bruit de fond.

Je veux juste évoquer quelques points. Je voulais dire que je suis d'accord avec la proposition de Kavouss. Peut-être que nous pourrions transmettre cela, que toutes les personnes qui sont disponibles puissent réserver cette plage horaire, et le faire parvenir au secrétariat et au personnel de planification de l'ICANN afin de nous préparer un service de restauration, nous pourrions alors nous assurer de disposer de ce temps-là. Ce serait excellent car un bon nombre d'entre nous devrait quitter le samedi.

J'ai une deuxième question à vous poser, et je m'excuse si vous avez déjà couvert ce point. Comme je vous l'ai déjà dit, j'ai un peu de bruit de

---

---

fond ici à [inaudible]. Est-ce qu'il y aura un équivalent à la séance que nous avons tenue à Los Angeles, ou en plus d'une simple réunion avec les communautés et une révision de leurs propositions, nous pourrions avoir une interaction ouverte avec la communauté de l'ICANN ? Est-ce qu'il y aura une séance pareille au milieu de la semaine, ou est-ce qu'il n'y aura que la réunion du lundi et ensuite des séances de travail le weekend ?

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Merci beaucoup pour ces commentaires. Par rapport à votre première question sur la restauration, avoir disponible du café, du thé et d'autres choses, j'en ai pris note. Merci de nous l'avoir signalé explicitement.

Par rapport à la seconde séance, la réponse est négative. Nous n'avons pas demandé une seconde séance. Notre proposition consistait plutôt à nous assurer que 25 % de la séance du lundi soit consacrée à une séance d'interaction ouverte, bien qu'il y ait aussi les trois communautés opérationnelles sur le podium est non seulement l'ICG. Nous nous attendons à ce qu'une grande partie des questions soient effectivement en relation avec les propositions, et il serait pratique d'avoir les communautés elles-mêmes sur le podium pour répondre directement à ces questions plutôt que de nous efforcer à trouver une réponse à la question nous-mêmes.

Voici donc les raisons de l'état actuel, mais pour répondre à votre question, non. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons présenté aucune demande pour une séance supplémentaire.

---

JAMES BLADEL : Merci, Patrik. Je voudrais préciser que je n'étais pas inquiet pour les collations. Je me basais sur la proposition de Kavouss pour dire que peut-être que si nous demandions l'ICANN de préparer des boites-repas nous n'aurons à nous disperser pour le dîner. Nous pourrions rester tous dans la salle et continuer à travailler toute la soirée. Voilà ce que je voulais dire. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Oui. J'ai entendu et compris ce que vous avez dit. Je l'ai juste mal exprimé. Je vous remercie de le confirmer.

JAMES BLADEL : Je ne voulais pas donner l'impression d'être une personne qui s'inquiétait de ne pas avoir du café. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Moi je m'inquiète de ne pas avoir du café. Je suis ce genre de personne. Alissa, s'il vous plaît ?

ALISSA COOPER : Oui. Le seul autre commentaire que j'allais vous signaler, Patrik, était la disponibilité des interprètes au cours de la soirée ainsi que la participation à distance, l'installation d'une unité d'écoute à distance.

Peut-être que ceci fait déjà partie de votre liste, mais je crois qu'il est important, si nous allons poursuivre le travail, de le faire de la même manière que durant la journée. Ceci signifie que nous avons besoin



---

d'avoir cette infrastructure en place si nous allons prolonger les heures de travail et travailler en soirée. En ce qui concerne la disponibilité de la salle, je sais qu'elle a déjà été réservée. Donc en fin de compte, plusieurs obstacles peuvent se présenter.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Oui. Il y a plusieurs genres d'obstacles, et c'est ce que je voulais signaler pour le moment.

Tout d'abord, obtenir ce genre de commentaire est la raison pour laquelle je voulais que ceci soit inclus dans l'ordre du jour d'aujourd'hui au lieu d'attendre encore une semaine. Donc je vous remercie beaucoup de vos commentaires.

Ensuite, il y a une centaine d'arguments différents pour ne pas le décider aujourd'hui. Nous allons vérifier avec les interprètes et les différents besoins, mais jusqu'aujourd'hui, notre véritable séance ne sera qu'entre 9h et 17h. Je vais vérifier la disponibilité de la salle, les interprètes et le reste.

Cependant, il se peut que nous ayons différentes contraintes qui limiteront notre capacité à travailler dans la soirée, puisque nous devons respecter nos propres exigences en matière de transparence et de diffusion. Merci.

Kavouss, vous avez levé la main. Avez-vous autre chose à ajouter ?

KAVOUSS ARASTEH :

Non, je suis désolé.

---

PATRIK FÄLTSTRÖM :                    Aucun problème. Je voulais seulement vérifier. Merci beaucoup.

Je ne vois donc plus de plus de mains levées. Alissa, je vous repasse la parole.

ALISSA COOPER :                        Merci. Nous sommes arrivés à notre dernier sujet, à savoir la mise à jour sur le processus communautaire. Vous savez tous que nous avons reçu la proposition des paramètres de protocole. Je ne pense pas que nous ayons besoin de discuter plus longuement cette proposition dans ce cadre.

Pour ce qui est des numéros, seriez-vous en mesure de nous fournir une très brève mise à jour sur l'état actuel des numéros, Adiel ?

ADIEL AKPLOGAN :                      Oui, Alissa. Vous m'entendez bien ?

ALISSA COOPER :                        Oui.

ADIEL AKPLOGAN :                      Bien. Pour vous mettre à jour rapidement, je dirais que la communauté des numéros a également fait des progrès importants dans l'élaboration de sa proposition.

---

La version la plus récente est enfin publique et en cours de finalisation ; elle sera soumise demain. Je viens de vous passer le lien dans le chat virtuel afin que vous puissiez tous voir leur dernière version. Ils travaillent activement aujourd'hui ainsi que demain matin probablement pour pouvoir soumettre cette proposition. Donc la communauté des numéros est prête. Le processus a vraiment été précipité afin de rester dans les délais. Avec un peu de chance, sécher recevra demain la proposition officielle et définitive.

ALISSA COOPER :

Excellent. Merci. Y a-t-il des questions pour Adiel ?

Parlons donc du nommage, et je pense que puisque Kavouss a demandé un élément spécifique de l'ordre du jour de la part de l'agent de liaison du CCWG, nous pourrions commencer par là. Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Je pourrais le faire de la manière suivante. D'abord, je pense que nous avons besoin que l'agent de liaison de l'ICG et du CWG nous présente un bref rapport concernant le nommage. Quelle est l'état actuel ? Je voudrais entendre de manière officielle s'ils sont en mesure de respecter leurs délais ou pas. Je sais qu'ils ne pourront pas respecter le délai, mais je voudrais recevoir cette information de façon officielle de la part de ce groupe ; quand recevrons-nous l'information concernant le nommage de la part du CWG ?

C'est ma première question. Après avoir obtenu la réponse, je voudrais soulever les questions suivantes.

---

J'ai vu à plusieurs reprises des personnes faire des commentaires concernant l'examen de l'activité du CWG. L'ICG a été critiqué pour avoir imposé la date limite du 15 janvier au CWG, un délai qui ne donne pas suffisamment de temps au CWG pour compléter ce travail.

J'aimerais que l'ICG fasse une déclaration disant que l'ICG n'a imposé aucune date limite. Il y a un délai énoncé dans l'annonce de la NTIA pour le 15 septembre 2015. Sur la base de cette date, l'ICG a fait tout son possible en repoussant le délai actuel au 15 janvier.

Donc aucun délai n'a été imposé par l'ICG, et aucune critique ne devrait être associée avec l'ICG. Si un délai existe, il provient du processus global, et non pas de l'ICG ; l'ICG ne devrait pas être tenu pour responsable.

Je vous demande, Alissa, de préciser cela dans une déclaration ou par un autre moyen afin qu'il soit clair que le délai est déterminé par le processus et non pas par l'ICG. Voilà mon premier point.

Mon second point est le suivant. J'ai entendu dire que le président ou le co-président du CCWG, Thomas Rickert et Mathieu Weill, ont discuté avec vous, Alissa, et que vous leur avez dit ou peut-être qu'ils vous ont cités comme ayant dit que vous n'attendiez rien de la part du CCWG sur la responsabilité. Dans ce cas, j'ai des doutes là-dessus parce que l'ensemble du processus, selon la NTIA, Partent sur le fait que la responsabilité devrait être claire avant que la transition ne se déroule. Si nous ne nous attendons rien recevoir de la part du CCWG sur la responsabilité, je ne pense pas que notre mission ait été complétée.

---

Donc la question qui se pose est la suivante. Avez-vous déclaré au co-président du CCWG que l'ICG ne s'attend à rien recevoir de leur part ?  
Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss. Je vais utiliser mon privilège de président et aborder les de points que vous avez soulevés, ensuite je passerai la parole aux intervenants dans la file d'attente.

Concernant la première question qui porte sur les délais, les cibles, les dates butoir, je pense que nous sommes d'accord. Il me semble qu'il y a eu beaucoup de discussions au sein du CWG concernant les délais, et qu'il est peu probable que le délai fixé initialement par l'ICG puisse se produire, et qu'en plus, il devient de plus en plus clair que la date butoir du 30 janvier que le groupe espérait respecter s'avère extrêmement difficile, voire impossible.

Il s'agit d'un sujet que moi-même, Patrik, Mohamed et les présidents du CWG discutent activement. Nous avons discuté de ce sujet et ils nous aident à nous rendre compte de la situation. Il s'agit évidemment d'un sujet de discussion actif au sein du CWG lui-même.

Je crois comprendre que le CWG travaille essentiellement sur la quantification du temps qui leur est encore nécessaire et réadapter ce qu'ils considèrent être un délai raisonnable pour nous présenter leur proposition. Je pense que nous devrions certainement être attentifs à cela, et entretenir une discussion approfondie au sein de l'ICG si nous recevons des informations plus détaillées, non pas sur le fait que le délai initial ne sera pas respecté, mais pour mieux comprendre les attentes

---

au sein du groupe et au sein de la communauté sur ce qui représenterait un délai plus raisonnable.

Je pense que lorsque nous recevrons ces considérations de leur part, nous devrions sûrement les revoir au sein de l'ICG et déterminer comment cela affecte le processus que nous avons établi. Nous devrions également voir comment nous pourrions les accommoder étant donné le reste des étapes dans le calendrier que nous nous sommes fixés. Je pense que nous en sommes tous conscients, et que nous devrions certainement en discuter plus amplement, mais je pense également qu'il serait bien d'obtenir plus de commentaires de la part du CWG lui-même, des commentaires plus concrets avant d'entamer une discussion sur l'impact.

Pour ce qui est de votre question sur la responsabilité du CCWG, la question que m'ont posée les présidents de ce groupe était si nous, en tant qu'ICG, nous nous attendons à recevoir une proposition de la part du CCWG le 15 janvier. J'ai répondu à cette question en disant non parce que je suis persuadée que nous comprenons tous que nous ne nous attendons pas à recevoir une proposition de transition de la part de ce groupe, et que ce que nous attendons était de recevoir une proposition de transition de la part du CWG lorsqu'elle sera complète et lorsqu'elle aura obtenu le consensus de la communauté.

Cela ne veut pas nier l'existence d'un lien potentiel entre la proposition de transition et ce que pourrait être le résultat du CCWG, et je crois comprendre que de vives discussions ont lieu, à l'heure actuelle, sur la relation entre le travail de ces deux groupes. Nous pouvons en discuter davantage. J'ai encore quelques idées à ce sujet.

---

Mais pour répondre spécifiquement à votre question, ils m'ont écrit en disant qu'ils ne s'attendaient à rien envoyer à l'ICG le 15 janvier. J'ai répondu sur la base de nos discussions précédentes par la négative, en disant que je ne pense pas que l'ICG s'attendait à recevoir une proposition de leur part non plus.

Nous avons maintenant une longue file d'attente. Wolf-Ulrich ?

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci, Alissa. Le calendrier et les échéances sont des éléments critiques. Comme nous le savons déjà et comme nous pouvons le voir de tous ces échanges de courriers électroniques et de [ces résultats provisoires] provenant de ces deux groupes, le CWG et le CCWG. Donc la question qui se pose vraiment est de savoir de quelle manière nous allons gérer cela.

A l'ICG, je pense que d'une part, nous pouvons nous détendre attendre, disons, que des informations officielles nous parviennent à titre de contribution de la part de ces groupes, principalement de la part du CWG car ceci concerne leur communauté opérationnelle. D'autre part, sachant que nous sommes face à un problème lié au calendrier, nous pouvons commencer la discussion dès le début pour essayer de découvrir ce que cela signifie vraiment. Je préfère la deuxième option, à savoir, ne pas attendre tout simplement que l'information nous parvienne.

Je comprendrais plutôt une approche qui consiste à ce que vous ou bien quelques-uns d'entre nous qui appartiennent à ce groupe trouve le meilleur moyen de procéder par rapport à ce point. J'aimerais vraiment

---

savoir si ce point sera traité dans un avenir très proche et découvrir le vrai problème à la source de ce retard. Je crois comprendre que le CWG pourrait être en mesure de présenter une proposition vers la fin du mois de janvier, date prévue dans leur calendrier original, mais ceci disons dans le cadre d'une série de conditions liées à la responsabilité.

Permettez-moi de le formuler ainsi. C'est ce que j'ai compris de la déclaration de leurs présidents durant leur dernier weekend. Nous devons donc découvrir ce que cela signifie. J'ai vu la fiche qui nous montre comment ils ont l'intention de coordonner entre la partie sur la responsabilité et le CWG ; elle ne contient aucun calendrier, et c'est cela qui manque en vérité. C'est alors que nous pourrions vraiment mesurer l'impact de cela sur notre propre travail.

Je propose de commencer immédiatement de notre côté à contacter ces groupes concernant la discussion sur le calendrier pour nous renseigner. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Wolf-Ulrich. Keith Drazek. Keith, si vous êtes en train de parler, nous n'arrivons pas à vous entendre.

KEITH DRAZEK : Désolé, Alissa. Vous m'entendez à présent ?

ALISSA COOPER : Oui.



---

KEITH DRAZEK :

Très bien. Je m'excuse. Je pensais vous donner une brève mise à jour sur les développements concernant la responsabilité du CCWG. Kavouss et moi-même, nous sommes les deux agents de liaison de l'ICG auprès de ce groupe, mais je voudrais fournir un peu plus de contexte par rapport aux questions que Kavouss a soulevées au début de cette partie de la séance.

Je pense qu'il est très important que nous comprenions tous clairement que l'ICG est focalisé sur les recommandations des communautés opérationnelles où les propositions pour la transition de la supervision des fonctions IANA. Ainsi, le CWG transition est le groupe responsable de cela dans la communauté de nommage. Donc l'ICG s'attend et devraient s'attendre à recevoir une proposition de la part de la communauté de nommage, plus précisément du groupe CWG transition. Mais ICG ne devrait s'attendre à aucune sorte de proposition, de contribution ou de soumission par rapport à la question plus vaste de la responsabilité de l'ICANN.

C'est une piste de travail parallèle mais distincte, car ceci a été élaboré par l'ICANN, et donc le CCWG sur la responsabilité soumettra ses recommandations directement au Conseil d'administration de l'ICANN et à la NTIA.

Cela dit, il est très important que tout le monde comprenne que ces deux groupes, le CWG transition et le CCWG sur la responsabilité, travaillent de concert. Les co-présidents sont en contact et sont en train

---

d'identifier les questions où il pourrait y avoir un chevauchement et celles qui présentent des dépendances entre les deux groupes.

Je crois que c'est l'une des raisons pour lesquelles on s'inquiète des retards possibles de la part de la communauté de nommage, mais les questions identifiées par rapport à la première piste de travail pour le CCWG sur la responsabilité sont probablement en forte corrélation et inextricablement liées au travail du CWG transition.

Pour résumer, je dirais que les deux groupes sont en train de collaborer pour identifier les domaines qui présentent un chevauchement, et que ce travail va se poursuivre. Mais tel que cela se présente aujourd'hui, l'ICG devrait seulement s'attendre à recevoir une proposition de la part du CWG transition.

Je serais ravi de répondre à vos questions. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Keith. James ?

JAMES BLADEL :

Merci, Alissa, et merci à Keith. À mon avis, c'était une explication extrêmement concise de la différence entre les deux pistes de travail. Je peux vous dire que le travail du Groupe de travail sur la responsabilité est bien amorcé, et que le groupe est sur le point de se réunir en face-à-face à Francfort le lundi et le mardi de la semaine prochaine afin de faire avancer rapidement son travail et d'accélérer son calendrier.

---

Ma question était d'une nature un peu plus pratique, et consistait à aborder probablement quelques unes des préoccupations soulevées par Kavouss. Je pense que Wolf a mentionné cela également.

Est-ce qu'il y a un point sur le calendrier ou une date limite, que ce soit la fin de janvier ou un moment donné à Singapour, où ce groupe, l'ICG, va déclarer que si nous n'avons pas reçu de rapport complet – et nous pourrions alors préciser le nom de la communauté de nommage puisqu'il semble évident qu'ils seront la cause de notre retard – mais nous pouvons également déclarer que si une communauté, si nous ne recevons pas les propositions complètes des trois communautés, parce qu'il est également possible qu'une autre communauté ait besoin de peaufiner certains éléments de sa proposition, que nous allons publier un calendrier révisé au cas où nous dépassons cette date.

Je crois que cela peut nous rendre un point de mire pour les critiques potentielles, mais c'est également un moyen d'affronter cette critique plutôt que de lui permettre d'augmenter en crescendo tout au long des huit ou neuf mois prochains. Je me demande s'il serait opportun d'établir une certaine date et de dire que nous aurons besoin de recevoir les trois propositions complètes avant cette date X afin de respecter la date cible que nous avons établie dans notre version du plan de travail le plus récent.

ALISSA COOPER :

Merci, James. Nous avons Kavouss, et puis j'aimerais partager avec vous quelques idées pour faire un petit récapitulatif.

---

KAVOUSS ARASTEH :

Alissa, je suis vraiment désolé. La plupart ont du mal à comprendre la situation. Le CCWG sur la responsabilité a deux pistes de travail.

La première piste de travail concerne la responsabilité nécessaire à la transition de la supervision des fonctions IANA. Si le résultat de la première piste de travail du CCWG ne parvient pas à l'ICG, la transition de la supervision sera incomplète.

Le travail du CWG se limite au nommage, mais le soutien devrait être finalisé par le CCWG pour ce qui est de la première piste de travail, et je ne comprends pas pourquoi les co-présidents du CCWG et le président de l'ICG sont en train de confondre cette situation en disant qu'ils ne s'attendent à rien. Soit la charte du CCWG est incorrecte, soit leur charte est correcte et le résultat de leur première piste de travail concerne la responsabilité nécessaire à la transition. Cela signifie que nous nous attendons à recevoir quelque chose du CCWG en relation avec la transition. Ceci est extrêmement important.

Deuxièmement, le temps presse et je ne pense pas qu'il y aura quelque chose de disponible de la part du CWG même à la fin de janvier, car il est probable que cela ne passe pas par la communauté. Il est probable que cela ne reçoive aucun commentaire, et en français on dirait que c'est « vite fait, mal fait ».

Nous devrions être extrêmement prudents. Nous nous comportons de manière un peu stricte par rapport à l'autre situation. Nous sommes en train d'accélérer les choses, et nous devrions être très attentifs à ne pas précipiter la situation car il s'agit d'une question d'une importance extrême.

---

Si le travail sur la responsabilité n'a pas été fait, c'est comme si rien n'a été fait. Je ne m'inquiète pas pour ces paramètres, et ainsi de suite. Ils ont déjà été bien faits. La question importante est celle de la responsabilité.

Je vous prie de bien vouloir considérer cela. ICG, nous avons besoin d'obtenir le résultat de la première piste de travail du CCWG. Je ne peux consentir à dire que nous n'attendons rien de leur part. Nous nous attendons à recevoir de la première piste de travail du CCWG la responsabilité nécessaire à la transition. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss. Je vois que Milton demande la parole. Je voulais juste intervenir avec quelques réponses à différentes choses qui ont été exprimées.

Pour répondre au dernier point que vous avez soulevé, Kavouss, et pour rebondir sur ce que Keith a déjà mentionné, peut-être existe-t-il ici une petite nuance. Je suis ravie, en effet, que vous ne soyez pas inquiet par rapport aux paramètres de protocole.

Mais en réalité, toutes les communautés présentent dans une certaine mesure ce même aspect, et peut-être que cela aidera à clarifier le fait que nous avons demandé aux communautés opérationnelles de nous présenter leur proposition de transition, et que nous avons précisé un processus complet qui nous mènera de la réception des propositions individuelles des communautés jusqu'au produit final que nous livrerons dans plusieurs mois. L'aspect que toutes ces propositions ont en commun ainsi que l'importance du calendrier réside dans la date cible

---

de janvier, car nous avons déclaré que c'est la date à laquelle nous voulons que l'ICG reçoive les propositions.

Ceci représente le premier jalon. Cela ne représente pas le moment auquel la transition sera mise en œuvre ou exécutée. Ce n'est que la première étape.

Il semblerait, du moins pour moi, que toutes les propositions de toutes les communautés ont cet aspect en commun, à savoir, articuler un plan de transition – voilà le plan, notre communauté s'est réunie, nous avons atteint un consensus par rapport à cela, voilà ce que nous voulons faire – et puis il y aura un travail à venir qui devra être accompli avant d'aboutir à ce résultat.

Dans la proposition des numéros que j'ai vue, une partie du travail est omise et notée comme un travail qui sera finalisé par les équipes juridiques des RIR. En ce qui concerne la proposition des paramètres de protocole, il y a un aspect similaire qui indique que s'il y a des choses qui restent à faire, nous avons une équipe de personnes disposées à le faire.

C'est ainsi que je perçois la proposition des noms, c'est-à-dire que la communauté opérationnelle qui devra présenter une proposition à l'ICG est le CWG.

Si cette proposition contient des liens, des conseils ou des éléments que le CCWG aura besoin de mettre en œuvre ou même de mettre en œuvre d'une façon tout à fait particulière afin que ce consensus soit reflété de manière exacte, ce sera alors le travail que devra entreprendre le CCWG. Et si cela semble ne pas se concrétiser, si la

---

proposition ne peut être effectivement mise en œuvre de la manière spécifiée par le CWG dans la proposition qu'il nous envoie, nous avons structuré notre processus de manière à ce que si des problèmes surgissent durant les derniers mois de commentaires et de rétroaction, la période qui s'étend de mars à juillet, nous renverrons la proposition à la communauté pour traiter ces questions.

J'espère vivement qu'il n'en soit pas ainsi, mais ce n'est pas comme si la date cible que nous avons fixé initialement représentait la date d'exécution de la transition. Il s'agit de la date à laquelle nous voulons recevoir les propositions. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est probable que nous ne les recevions pas à temps, et nous pouvons essayer d'en comprendre les répercussions, mais ceci s'applique à toutes les communautés, le fait qu'il y ait une relation entre les propositions qui indique ce qui devrait se produire afin que la transition puisse avoir lieu. Et nous nous attendons à ce que les choses soient mises en place avant que la transition n'ait lieu dans l'avenir. Dans chaque communauté existe un organe dont le rôle sera de se charger de ces questions là.

Je sais que l'heure prévue vient de s'achever. Mais si nous pouvions prendre encore cinq minutes de plus, cela nous aidera à faire le point.

Wolf-Ulrich a proposé d'envoyer une note au CWG pour leur faire simplement savoir que nous avons remarqué le fait que le calendrier représente un sujet potentiel de discussion. Veuillez nous faire savoir lorsque vous aurez les informations indiquant ce que vous considérez être un délai plus adapté.

---

J'enverrai volontiers cette note si vous le souhaitez, et nous pourrions continuer à discuter de cela sur la liste de diffusion pour voir si les gens souhaitent que je le fasse. Pour ce qui est du point soulevé par James, je considère que cela représente une première étape. Nous verrons quel en sera le résultat, et je pense que lorsque nous aurons un peu plus d'informations, nous pourrions nous pencher sur la manière dont cela affecte notre processus, si nous voulons fixer une date butoir ou autre chose pour notre processus, tel que l'a mentionné James. Donc c'est ce que je propose pour ce qui est de la manière d'aborder ces choses.

Je vais faire un suivi envoyer un courrier à la liste de diffusion sur ces deux points afin que nous puissions poursuivre la discussion. Il ne reste plus de temps pour cette téléconférence.

J'avais Milton dans la file d'attente des intervenants. Je voulais lui donner une chance de prendre la parole. A-t-il baissé la main ? Milton ne voulait pas prendre la parole.

Puisque nous avons atteint l'heure de fin et que la liste des intervenants est vide, je crois que nous devrions certainement poursuivre cette discussion sur la liste de diffusion si vous le souhaitez. J'enverrai ma note et je continuerai la pièce sur le processus, mais si quelqu'un a d'autres réflexions de fond à partager, nous devrions continuer sur la liste de diffusion.

Pour le secrétariat, je dirais que nous avons essentiellement quatre points d'action pour aujourd'hui. Pour ce qui est de la répartition supplémentaire des responsabilités entre les différentes fonctions du



---

secrétariat, les co-présidents assureront un suivi et enverrons des notes pour détailler cela davantage à tout le monde.

Nous avons approuvé notre procès-verbal. J'ai reçu une note de la part de Jean-Jacques disant qu'il n'avait aucun problème avec le procès-verbal, donc merci, Jean-Jacques. Nous avons approuvé le procès-verbal du 10 décembre.

Patrik fera un suivi par courrier sur la possibilité de travailler tard le 6 Février et si cela peut être accompli. Moi-même, je ferais un suivi par courrier portant sur les délais et si nous devrions écrire au CWG et entamer avec eux cette conversation.

À moins que quelqu'un ne veuille prendre la parole, je pense que nous devrions clôturer et permettre aux participants de se diriger à leur prochaine réunion.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**